

COUPURES

Une création de La Poursuite du Bleu

Écrite et mise en scène par Samuel Valensi

Avec June Assal, Paul-Eloi Forget
& Samuel Valensi

Mise en musique par Alice Bourlier
& Lison Favard

GÉNÉRIQUE

UNE CRÉATION DE LA COMPAGNIE

La Poursuite du Bleu

ÉCRITURE ET MISE EN SCÈNE

Samuel Valensi

avec le regard de Paul-Eloi Forget

MISE EN MUSIQUE ET EN SONS

Alice Bourlier & Lison Favard

AVEC

June Assal, Alice Bourlier, Lison Favard,
Paul-Eloi Forget, Samuel Valensi

ASSISTÉS DE

Julien Lafosse

SYNOPSIS

Sommé de se rendre de toute urgence à la salle polyvalente de sa ville, Frédéric, jeune maire écologiste, se retrouve face à une surprenante assemblée. Les citoyens l'attendent de pied ferme et entendent faire la lumière sur une décision cruciale qu'il aurait prise sans les consulter. Frédéric aurait autorisé le déploiement d'antennes relais de dernière génération partout dans la commune.

Personne, parmi les présents, n' imagine les enjeux de cette discussion : tiraillé entre éthique et intérêts personnels, le jeune maire s'apprête à vivre la plus longue soirée de son existence.

Coupures est un spectacle participatif qui aborde la place que le public occupe, ou plutôt celle qu'il n'occupe pas, dans le débat démocratique.

INTENTION

LE TEXTE

Ce projet est né de deux interrogations : la première sur ce qui fait théâtre, la deuxième sur ce qui fait démocratie.

Avec *Coupures*, je souhaitais obtenir un objet purement théâtral, impossible à transposer à tout autre format qu'il soit cinématographique ou littéraire. Je voulais retourner à l'essence de ce qui fait qu'une œuvre et une salle font corps : unité de lieu, de temps, absence totale de quatrième mur. J'imaginai aussi ce texte à trames multiples, où le public serait amené à voter pour influencer sur le cours de l'histoire. Tout ceci me paraissait pertinent pour donner aux spectateurs l'occasion de se positionner quant au progrès qu'ils désirent, je voulais permettre aux citoyens de prendre part, différemment, au débat public. Mais il fallait traduire tout cela en enjeux personnels, l'incarner.

Voilà comment est née cette idée de conflit entre un maire et une assemblée citoyenne. Un maire qui aurait imposé une certaine vision du progrès à ses concitoyens ; un maire qui, pris dans un dilemme moral, devrait arbitrer entre les priorités de son temps : intérêts personnels ou intérêts communs, économie ou écologie. Le conflit était alors évident : face à lui, un groupe en colère, demandant, le temps d'un soir, à infléchir le cours de sa décision. Un public acteur.

C'était une idée intéressante mais qui avait un défaut, un défaut de taille : elle ne traduisait rien de notre temps. Car le grand public ne se prononce presque jamais sur le progrès qui s'impose à lui. La controverse actuelle autour de la 5G m'a alors semblé passionnante. Jusqu'ici les tensions sur cette technologie se cristallisent sur des enjeux techniques, sociaux ou sanitaires. Pour chacun de ces enjeux s'opposeraient deux visions de la société : la première serait celle des conservateurs réfractaires à toute idée de changement (« Amish », pour certains), la seconde serait celle des « libéraux », persuadés que le progrès technique serait un bienfait en soit. La réalité est certainement beaucoup plus complexe, mais surtout, il m'apparaissait que la question la plus sensible n'avait tout simplement jamais été posée : celle du débat démocratique. Car le progrès promis n'a jamais fait l'objet d'une consultation éclairée ni d'un vote des citoyens qui sont les premiers touchés. Car que pourrait-on bouleverser de plus intimes que nos moyens de communiquer les uns avec les autres ?

Il me fallait donc raconter deux histoires : une au présent, une au passé. Au présent, l'histoire de ces citoyens qui veulent être entendus : unité de lieu, de temps, absence de quatrième mur et une œuvre participative.

Au passé, l'histoire d'une décision prise sans eux : le drame de ce maire dont le pouvoir peut sauver ses proches, la difficulté de représenter le peuple dans la solitude, un dilemme moral entre pouvoir et devoir. Là, le quatrième mur existe et le dialogue est impossible.

Ce texte est une interrogation sur la place que nous occupons, et celle que nous n'occupons pas, dans le débat démocratique. C'est l'histoire de ces *Coupures* entre les citoyens et leurs représentants, *Coupures* dont nous souffrons tous.

EXTRAIT

LUC – Mais d’habitude, pour les décisions importantes, tu nous consultes.

FRÉDÉRIC – Et je vous consulte toujours et vous consulterai toujours pour les décisions importantes.

LUC – Non, Fred, non. Je crois pouvoir dire que laisser construire ici dix antennes relais de trente mètres de haut, c’est une décision importante.

FRÉDÉRIC – C’est important mais ça n’est pas une décision.

LOUISE – Mais c’est bien vous qui avez signé ces permis ?

FRÉDÉRIC – Oui, c’est bien moi.

LOUISE – Donc vous avez bien décidé de signer ?

FRÉDÉRIC – Non, je n’ai pas décidé. J’ai signé.

LOUISE – Mais si vous avez signé, vous avez décidé de signer.

MEHDI – En fait, j’ai un scoop à vous annoncer...

LOUISE – Vous n’avez pas levé la main.

MEHDI – Eh bien, je lève la main.

LOUISE – Allez-y.

MEHDI – Votre maire n’est pas secrétaire d’État chargé du numérique. Son seul pouvoir, à la réception de la demande de l’opérateur, était d’approuver la qualité des terrains choisis pour la construction. Il ne pouvait en aucun cas s’opposer à l’installation de ces antennes.

FRÉDÉRIC – Nous sommes bloqués depuis la réception du dossier déposé par les opérateurs.

UNE HABITANTE – Mais, quand on a voté aux présidentielles, ce gouvernement ne nous a jamais dit qu’il allait déployer ces nouvelles antennes...

FRÉDÉRIC – Non, Madame, il ne l’a jamais dit.

UNE AUTRE HABITANTE – Et, Monsieur le Maire, quand vous avez fait campagne et qu’on a voté pour vous, vous nous l’aviez jamais dit que nous ne pouvions rien faire contre ce déploiement.

FRÉDÉRIC – Mais, Madame, si, pendant la campagne, je devais vous dire tout ce contre quoi je ne peux rien faire...

EXTRAIT

OPÉRATEUR – Monsieur Le Maire, si je suis ici, c'est parce que dans le cadre des objectifs de réduction de la fracture numérique que le gouvernement s'est fixé, les autorités compétentes nous demandent à ce que 25% des nouvelles générations d'antennes relais soient déployées dans des zones actuellement non couvertes par le réseau.

FRÉDÉRIC – Madame, je vous demande pardon, mais vous parlez des nouveaux objectifs de réduction de la fracture numérique fixés par le gouvernement...

OPÉRATEUR – Oui.

FRÉDÉRIC – Mais, ce gouvernement, qui a-t-il consulté pour définir ces nouveaux objectifs ?

OPÉRATEUR – Eh bien, Monsieur le Maire, des experts...

FRÉDÉRIC – Mais ces experts, par qui ont-ils été élus ?

OPÉRATEUR – Ils n'ont pas été élus... pas à proprement parler...

FRÉDÉRIC – Mais alors qui, au conseil municipal de notre ville, s'est plaint de la fracture numérique ?

OPÉRATEUR – Ce sont les autorités compétentes qui ont accepté notre proposition de déployer pour vos habitants...

FRÉDÉRIC – Mais qui, parmi nos habitants, a demandé aux autorités compétentes la nouvelle génération d'antennes relais ?

OPÉRATEUR – Je pense que vous ne vous rendez pas compte des possibilités...

FRÉDÉRIC – Au contraire, je m'en rends compte : aucun téléphone actuel n'est compatible avec vos antennes relais de dernière génération. Cette technologie va demander le remplacement de cinquante millions de smartphones dans ce pays.

OPÉRATEUR – Et créer des milliers d'emplois pour son déploiement, sa maintenance et les usages qu'elle va permettre de développer.

INTENTION

LA MISE EN SCÈNE

Mettre en scène *Coupures* signifie mettre en scène deux histoires : une histoire passée, le drame personnel d'un maire déchiré par un dilemme moral ; une histoire présente, le dénouement de ce drame, incarné par un face à face entre le public et le personnage principal.

Pour l'histoire passée, je souhaitais obtenir un traitement cinématographique. Le quatrième mur n'y est jamais brisé, il n'existe ni unité de lieu, ni unité de temps. Le spectateur est déplacé du bureau d'un banquier, à une exploitation agricole en passant par une salle municipale en un battement de cils. Là, le spectateur n'est qu'observateur.

Pour l'histoire présente, celle de l'assemblée citoyenne, le quatrième mur explose : les comédien.ne.s et musiciennes sont dans le public et font face au maire, seul au plateau. Ici, le spectateur est partie prenante, un membre de l'assemblée, actif dans l'histoire.

Pour pouvoir basculer d'une temporalité à l'autre, j'ai souhaité travailler en espace vide. Comme un magicien jouant dos à la salle, l'équipe artistique révèle ses tours au public, en lui offrant ses conventions sans artifices : les comédien.ne.s changent de personnages comme de situation à vue, à l'aide d'un accessoire, d'un déplacement, d'un changement d'état et la musique se crée au plateau.

L'univers sonore du spectacle s'inspire directement de la source du conflit dramatique : le déploiement d'antennes-relais dans la commune. Alice Bourlier et Lison Favard reprennent ainsi les motifs du numérique et les déforment, entre organique et technologique, violons acoustiques et électroniques. Elles créent des nappes sonores qui agissent sur nous comme des madeleines de Proust. Connexion ADSL stridente, sonneries polyphoniques de nos premiers portables, notifications contemporaines et musiques d'ouverture de nos ordinateurs sont métamorphosées mais reconnaissables. Elles évoquent ainsi la manière dont les nouvelles technologies ont transformé nos interactions, notre intimité la plus profonde.

La musique traduit également une mise en scène duale : dans la temporalité passée, elle assure un rôle d'habillage, de bande originale, reprenant les codes cinématographiques ; dans la temporalité présente, elle est le public, le bruit de la foule, un personnage à part entière.

Ainsi, à travers un jeu de conventions physiques et musicales, se succèdent les deux espace-temps du drame.

Pour autant, il fallait que cette dualité explose en fin de spectacle. Car même si le public peut influencer sur le cours de la soirée, les trames ont été rédigées sans lui. L'histoire lui appartient autant qu'elle lui échappe. Il fallait donc finir en l'interrogeant frontalement : continuera-t-il d'être spectateur une fois sorti de la salle ?

EXTRAIT

FRÉDÉRIC – Vous pouvez déposer votre dossier, Monsieur. Je prendrai soin de le lire.

OPÉRATEUR – Vous ne voulez pas regarder ?

FRÉDÉRIC – Si, quand vous serez parti.

OPÉRATEUR – Je pense que vous devriez regarder maintenant.

Frédéric ouvre le dossier.

OPÉRATEUR – Vous reconnaissez vos terrains, Monsieur le Maire ? Avec cette localisation, vous surplombez les communes alentour, l'emplacement est idéal..

FRÉDÉRIC – Si vous pensez que je vais vous laisser mettre des antennes sur mes terres...

CONSEILLER – Tournez la page... s'il vous plaît. Ce sont les loyers que nous aimerions vous proposer.

FRÉDÉRIC – Je vais vous demander de sortir.

CONSEILLER – Monsieur le Maire...

FRÉDÉRIC – Sortez de ce bureau.

CONSEILLER – Monsieur le Maire, j'ai cru comprendre que vous aviez des difficultés sur votre exploitation bio...

FRÉDÉRIC – Je vous demande pardon ?

CONSEILLER – Vos comptes sont publics... je suis là dans votre intérêt. Il y a, autour de chez vous, des agriculteurs conventionnels. Si vous refusez cette proposition, que croyez-vous qu'il se passera ? Ma hiérarchie me demandera d'aller voir ces exploitants, je devrais leur proposer les mêmes montants et ces antennes finiraient par être installées à proximité de votre foyer de toutes les façons. Vous auriez, en quelque sorte, subventionné l'agriculture chimique avec une somme qui aurait pu bénéficier à votre exploitation. Et le comble, Monsieur le Maire, c'est qu'à la fin de toutes ces négociations, nous nous retrouverons à nouveau dans ce bureau, vous et moi, je vous tendrai ces mêmes documents et vous serez obligés de les signer parce que les terrains choisis chez vos voisins seront conformes.

FRÉDÉRIC – Pourquoi vous n'allez pas directement voir mes voisins ? Vous voulez que le maire soit de votre côté quand les citoyens verront les permis de construire.

CONSEILLER – Je veux simplement que vous regardiez ce montant et que vous vous posiez cette question : si vous pouviez choisir à qui donner de tels moyens, qui choisiriez-vous ?

FRÉDÉRIC – Vous avez un très bon argumentaire, Monsieur. Combien êtes-vous rémunérés à chaque signature ?

CONSEILLER – C'est du gagnant-gagnant.

FRÉDÉRIC – Excepté pour mes concitoyens.

CONSEILLER – C'est là que nous sommes en désaccord. Je ne suis pas sûr que qui ce soit se plaigne d'avoir un meilleur réseau. Comme je vous l'ai dit : gagnant-gagnant.

~~PARTICIPATIF ?~~

LE PARTICIPATIF EST UNE ILLUSION SPECTACULAIRE...

Le choix de la participation du public n'est pas gratuit, il est au service du propos de l'œuvre : une interrogation sur ce qui fait démocratie.

Car la participation au théâtre apparaît toujours comme une illusion.

Généralement, les œuvres qui se disent « participatives » ne le sont pas, elles sont, tout au plus, interactives. Le public ne fait qu'y choisir entre des trames qui ont été écrites sans lui. Elles correspondent à des œuvres à arborescence mais en rien à des propositions du public lui-même. Y compris dans les œuvres d'improvisation où le public choisit le thème d'un récit ou ses personnages, on retrouve toujours une structure qui précède son choix et que les artistes appliquent en donnant l'impression d'une découverte pure. Ces structures, le plus souvent, prennent la forme habituelle du drame : situation initiale, événement déclencheur, désir du protagoniste, obstacle majeur et conflit, résolution du conflit et transformation du protagoniste.

Ainsi, même quand le public décide, il ne décide pas.

...COMME LE VOTE EST UNE ILLUSION DÉMOCRATIQUE

Or qu'est-ce que voter sinon laisser à d'autres acteurs que soi-même le soin d'écrire une histoire ?

Ce que révèle le débat actuel sur la 5G n'a rien de passionnant lorsqu'il se concentre sur les enjeux techniques. Il est en revanche des plus stimulants quand il se concentre sur les enjeux démocratiques. La 5G n'apparaît dans aucun programme politique, elle n'a été promise par aucun élu et n'a jamais été soumise à la discussion ou à l'approbation populaire.

A plusieurs moments du spectacle, nous demanderons donc à nos spectateurs de trancher en se levant ou en restant assis. Ils répondront ainsi à des questions en apparence décisives : Voulez-vous qu'un débat ait lieu ce soir ? Que le principe de précaution soit respecté ? Déposer un recours contre la décision de votre maire ? Ainsi nous leur donnerons l'impression que leurs votes vont changer le cours de l'histoire. Or il n'en sera rien : à la fin du spectacle, leurs décisions seront trahies, ils les découvriront sans influence.

Cela semblait la manière la plus puissante de signifier qu'un vote ne saurait suffire à faire démocratie.

Notre propos n'est pas de prendre parti pour ou contre une technologie. Il n'est pas non plus de prendre parti sur ce que la démocratie devrait être. Notre propos est d'utiliser le théâtre comme l'arène idéale de nos conflits pour interroger la place que le grand public pense avoir dans une histoire qui, pour l'essentiel, s'écrit sans lui.

EXTRAIT

LOUISE – Alors votons. Que ceux qui sont contre ce dépôt de recours se lèvent.

FRÉDÉRIC – Mais, Louise, nous ne pouvons pas voter comme ça ! Vous me parlez d'un manque de respect démocratique. Mais que vaut la démocratie sans information ?

LOUISE – Mais nous sommes désormais tous très bien informés de la manière dont vous prenez vos décisions, Monsieur le Maire.

FRÉDÉRIC – Informés ? Vous estimez avoir rempli votre devoir d'information, Louise ? J'imagine que vous n'aurez donc pas d'opposition à ce que je vérifie le niveau d'information de nos concitoyens. Qui, parmi les citoyens présents dans cette salle, connaît mes prérogatives de maire en matière d'autorisation de permis de construire ? Qui dans cette salle connaît mes droits et mes devoirs quant au déploiement des technologies numériques ? Qui sait à combien s'élèvera le débit une fois les antennes construites ? C'est bien ce qui me semblait. Et c'est tout à fait normal. Vous faites confiance à vos élus pour être les garants de telles connaissances. Mais, Louise, nous ne réglerons pas un problème qui n'a pas été correctement posé, cela s'appelle tirer au hasard. Je ne peux pas me résoudre à ce qu'on appelle « démocratie » un vote aveugle comme on signe des pétitions sur internet sans les avoir lues. Vous voulez un véritable exercice démocratique ? Alors allons-y, parlons de ce recours, débattons, tous ensemble, comprenons les enjeux, ensuite nous voterons.

LOUISE – Très bien, Monsieur le Maire, mais ce sera ce soir.

FRÉDÉRIC – Ce soir ?

LOUISE – Luc, depuis combien de temps les permis sont-ils affichés ?

LUC – Un mois et trois semaines.

LOUISE – Il ne nous reste qu'une semaine pour déposer le recours, tout le monde est là, je ne prends pas le risque de décaler ni de vous faire gagner du temps. Que les citoyens qui souhaitent que ce débat ait lieu ce soir se lèvent...

EXTRAIT

LOUISE – Le maire ayant terminé de voir les éléments techniques, la prise de parole va s'organiser de manière extrêmement simple : ceux qui veulent prendre la parole lèvent la main.

Une main se lève

LOUISE – Déjà ?

UN HABITANT – Oui, c'est pour prendre la parole.

LOUISE – Mais on n'a pas commencé.

UN HABITANT – Oui, mais j'aimerais pouvoir prendre la parole.

LOUISE – Maintenant ?

UN HABITANT – Non, tout à l'heure.

LOUISE – Alors vous lèverez la main tout à l'heure, quand vous voudrez prendre la parole.

UN HABITANT – Ah, d'accord.

Une autre main se lève.

LOUISE – Oui, Madame, c'est pour prendre la parole maintenant ?

UNE HABITANTE – Ah oui, maintenant, oui, si possible.

LOUISE – Allez-y, Madame.

UNE HABITANTE – En fait, j'aimerais bien savoir combien de temps va durer le débat, là, parce que j'ai mes enfants à la maison avec une baby-sitter, et Louise, tout à l'heure, vous disiez que ce serait du « vite fait et bien fait »...

FRÉDÉRIC – Bravo.

LOUISE – Je n'ai jamais dit ça.

UNE HABITANTE – Si, vous avez dit ça.

UN AUTRE HABITANT – On n'a qu'à voter pour savoir combien de temps ça devrait durer ?

UN HABITANT – Mais on ne va pas commencer à discuter du temps qu'on va discuter sinon on va perdre du temps.

LOUISE – STOP ! On se donne une heure et dans une heure, on vote, point final.

UNE HABITANTE – C'est beau la démocratie !

ÉQUIPE



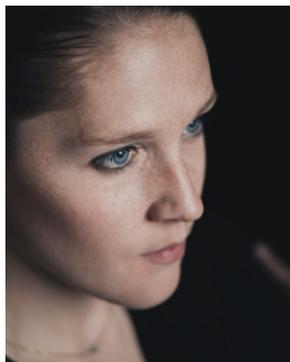
JUNE ASSAL – COMÉDIENNE

Née en Belgique, June Assal arrive à Paris à l'âge de dix-neuf ans pour intégrer le cursus dramatique du conservatoire du XVI^e arrondissement dirigé par Eric Jacobiak. Avec ses partenaires de promotion, ils créent un collectif de théâtre, « Les ouvriers » et deux spectacles. Un jeune public, *Les contes en Vadrouille*, qui se produit au Théâtre National de Chaillot et un spectacle de clown, *Les cocottes minutes*, qu'ils jouent au Théâtre du Rond-point.

A la TV, elle a l'occasion de travailler avec Tristan Aurouet (*Selfie, Narco, Mineurs 27*), Xavier Gianolli (*L'apparition, Superstar..*) et Rudi Rosenberg (*Le nouveau*) et décroche des rôles dans plusieurs séries comme *Sans mensonges* de Tom Villa et Francis Magnin. Prochainement, June sera aux côtés de Constance Dollé et Samuel Labarthe dans la série *De Gaulle, l'éclat et le secret*, un 6 x 52 minutes pour France 3, réalisé par François Velle.

Côté cinéma, après plusieurs courts métrages, dont *La danse à venir* qui remporte le Grand Prix du jury d'HLM sur court, elle rejoint le casting du long-métrage de Marc Fouchard, *Break*, aux côtés de Kevin Mischel et Aurelia Poirier. Le thriller radical est récompensé par le Grand Prix du Festival Polar de Cognac 2020.

Elle a rejoint l'équipe de *La Poursuite du Bleu* en 2020 et, depuis, joue dans *L'Inversion de la courbe* et *Coupures* de Samuel Valensi.



ALICE BOULLIER – CRÉATION MUSICALE & VIOLONS

Diplômée du conservatoire de musique de Paris (PSPBB), engagée pour l'environnement en tant que fondatrice de l'association Green Donut, violoniste et créatrice de projets insatiable, elle navigue à travers différents genres musicaux, du baroque au classique en passant par le jazz, et les musiques actuelles.

A l'âge de 16 ans, elle est demi-finaliste du concours international Johannes Brahms. Elle a la chance de collaborer avec de nombreux orchestres comme celui de l'Opéra national de Paris ou encore l'Orchestre National de France. Elle est également invitée au Festival du Clos Vougeot pour jouer avec les solistes du Metropolitan Opera de New-York. Ces multiples expériences l'ont amené à tourner aussi bien en France, qu'à travers toute l'Europe, la Russie et l'Asie.

En 2017, elle enregistre un disque en quatuor à cordes chez Deutsche Grammophon avec le projet D.I.V.A, mis en scène par Manon Savary et donné au Théâtre Montparnasse. Membre permanente du collectif CODE, elle se produit notamment avec Sage à la Cigale, Superpoze aux Transmusicales, Flavien Berger à l'Olympia, Fishbach au Bataclan, ou encore Papooz et La Femme. Le collectif a récemment enregistré les bandes originales des films *Au nom de la Terre* d'Edouard Bergeon, ou *Alice et le Maire* de Nicolas Pariser.

Avec *Coupures*, elle retrouve la création musicale, le jeu électronique et acoustique avec ses violons.

ÉQUIPE



LISON FAVARD - CRÉATION MUSICALE & VIOLONS

Violoniste, arrangeur, compositrice et DJ, Lison commence le violon à l'âge de 5 ans. Elle étudie tout d'abord au Conservatoire de Paris dans la classe de Christophe Poiget, puis est reçue en 2011 au prestigieux Royal College of Music de Londres, dans la classe de Radu Blidar. Dès sa première année à Londres, elle découvre une tout autre scène musicale, la musique pop et la musique électronique, et part en tournée avec Rod Stewart. Elle multipliera dès lors les collaborations. Musicienne versatile, Lison joue alors en orchestre classique et en tant que chambriste, notamment avec son quatuor dont elle est premier violon, le Cosmopolitan Quartet, mais aussi dans plusieurs ensembles dont l'Ensemble Appassionato dirigé par Mathieu Herzog, du quatuor Ébène. Elle joue sous la baguette de grand chefs comme Vladimir Ashkenazy, Sir Norrington, Kurt Masur ou John Wilson à la Philharmonie de Cologne, l'Opéra de Paris, le Koninklijk Concertgebouw, le Royal Festival Hall et la Philharmonie de Paris... C'est également avec la scène musicale pop qu'elle collabore notamment avec Woodkid, Mika, Patrice, Etienne Daho, Michael Bubblé, Bastille, Cage the Elephant, Soprano, Yaron Herman... Dernièrement elle enregistre et monte le spectacle Peau d'Ane de Michel Legrand au Théâtre Marigny en 2018 en tant que violon solo. Elle a rejoint La Poursuite du Bleu pour la création sonore et musicale de *Coupures*.



PAUL-ELOI FORGET - COMÉDIEN & REGARD À LA MISE EN SCÈNE

Paul-Eloi est reçu à l'ESAD en 2013. En parallèle de sa formation, il fait la rencontre de Paul Balagué qui l'invitera à rejoindre la Compagnie en Eaux Troubles. Il participe alors à la création de *Des Souris et des Hommes* où il rencontre Samuel Valensi. En 2015, il participe en tant que comédien à la création de *Merlin*, spectacle de neuf heures mis en scène par Paul Balagué et produit par Samuel Valensi au Théâtre du Soleil. Il a activement travaillé avec ce dernier et La Poursuite du Bleu en tant que comédien, tant sur la création de *L'inversion de la courbe* au Théâtre de Belleville en 2017, que sur la création de *Melone Blu* au Théâtre 13 en 2019. En 2019, il est comédien et acrobate dans *Les Troyens* de Berlioz, mis en scène par Dimitri Tcherniakov à l'Opéra national de Paris. Il collabore fréquemment avec Damien Babikian tant dans de nombreux courts métrages que pour *Le Vrai Média*, journal parodique et satirique diffusé sur la chaîne Le Média. Dans *Coupures*, il se partage entre le jeu et la mise en scène.

ÉQUIPE



JULIEN LAFOSSE - COLLABORATEUR ARTISTIQUE

Julien Lafosse est un designer sonore et compositeur basé à Paris, diplômé du département Son de l'ENSATT, où il s'est initié à la réalisation sonore pour le spectacle vivant, à la radio et au son à l'image sous la direction de Daniel Deshays.

Au théâtre, il travaille avec Philippe Baronnet (les Échappés vifs), Solenn Denis et Erwan Daouphars (Denisiak), Anne Monfort (Day for Night), Pierre Cuq (les Grandes Marées), Samuel Valensi (La Poursuite du Bleu), Arthur Fourcade (collectif X), le chorégraphe Arthur Pérole (cie F), Claude Brozoni, Anne Théron.

Avec l'éclairagiste Nicolas Galland, il conçoit *Step up!*, une installation musicale interactive créée pour la Fête des Lumières 2016 de Lyon et présentée au Centre Pompidou pour la *Soirée sonore #5* (collectif Foule Complexe). Avec Isabelle Fuchs, il conçoit et réalise un parcours sonore au Château de Versailles pour la Nuit Européenne des Musées 2019 (la Manufacture Sonore).

Au service du jeu d'acteur et de la dramaturgie, son travail se nourrit de références éclectiques mêlant pop culture, imaginaire scientifique et technique, art minimaliste ou expérimental, et explore la porosité entre le vocabulaire musical et le sound design.

Pour *Coupures*, il collabore à la dramaturgie et donne son regard technique sur la création musicale et sonore du spectacle.



SAMUEL VALENSI - AUTEUR, COMÉDIEN, METTEUR EN SCÈNE

Samuel est auteur et metteur en scène. Il est diplômé de HEC Paris et a obtenu une licence de Philosophie à la Sorbonne Paris IV.

Il a débuté comme assistant de Philippe Tesson à la production du Théâtre de Poche-Montparnasse.

En 2014, il a fondé la compagnie La Poursuite du Bleu, avec laquelle il a assuré la production de *Merlin* au Théâtre du Soleil. Puis il a écrit et mis en scène sa première pièce, *L'Inversion de la courbe*, créée au Théâtre de Belleville en 2017 puis reprise en 2018 et 2021 dans le même lieu.

Il poursuit dans l'écriture et la mise en scène avec *Melone Blu*, créé au Théâtre 13 – Seine en 2019, spectacle coup de cœur de la Fondation Nicolas Hulot et pour lequel il a reçu le prix jeune talent FORTE 2019 de la Région Île-de-France.

Il a travaillé en tant que comédien et compositeur pour plusieurs spectacles dont *Des Souris et des Hommes* mis en scène par Paul Balagué et *L'envol 1946* mis en scène par Juliette Moltes.

Il participe activement aux rapports du Think Tank «The Shift Project», fondé par Jean-Marc Jancovici, où il est co-responsable du secteur culturel. Il y mène un travail de recherche et de documentation sur la transition écologique dans la culture.

Coupures est sa troisième création.

LA POURSUITE DU BLEU

LA COMPAGNIE

La Poursuite du Bleu est une compagnie théâtrale émergente fondée en avril 2014 par Samuel Valensi et dont le travail se distingue par une volonté de **parler de notre modernité** conjuguée à un **fort engagement citoyen**. Autour de chacun de ses spectacles, elle développe des relations fortes avec des acteurs engagés sur les sujets qu'elle aborde et utilise ses créations comme un levier d'impacts.

L'équipe de La Poursuite du Bleu a ainsi créé *L'Inversion de la courbe* sur le thème du déclassement social en lien étroit avec l'association Les Petits Frères des Pauvres et des spécialistes du *burn-out*. En plus des ateliers et des rencontres menées autour du projet, la compagnie dédie chaque soir une partie de sa jauge à des publics en situation de précarité. Le spectacle créé en septembre 2017 au Théâtre de Belleville y a été repris en janvier et février 2018. Il y revient début 2021.

Pour la création de *Melone Blu*, conte écologique créé au Théâtre 13 en septembre 2019, la compagnie a engagé un travail inédit de production responsable et d'impacts écologiques au travers de sa création. En plus d'une production pensée pour être sobre, le spectacle a planté des milliers d'arbres en France et créé une monnaie locale à destination de commerces engagés. Cette création a reçu le coup de cœur de la Fondation Nicolas Hulot et son auteur a été désigné lauréat du prix FORTE 2019 de la Région île-de-France.

Avec *Coupures*, La Poursuite du Bleu ouvre un travail de fond et un cycle d'écritures et de mises en scène sur le sujet du numérique.

LES MEMBRES

L'équipe de La Poursuite du Bleu réunit des comédiens principalement issus de l'ESAD et de la classe libre des Cours Florent, des musiciens et créateurs sonores issus du PSPBB, de l'ENSATT, du Royal College of Music, de la Musical Theatre Academy, des techniciens issus des Arts Décoratifs de Paris, d'écoles de design et du CFPTS, des administrateurs issus de HEC Paris, l'ESSEC et La Sorbonne.

LES PARTENAIRES

Depuis sa création, La Poursuite du Bleu est soutenue par de nombreux partenaires institutionnels - Mairie de Paris, SPEDIDAM, ADAMI, ESAD/PSPBB, Centre des Monuments Nationaux... – et a été accueillie par de nombreux lieux de répétitions et de diffusion – Théâtre du Soleil, Théâtre de Belleville, Théâtre Ouvert, Théâtre 13, 104, FAR, 11-Gilgamesh-Belleville, Consulat Voltaire, Ground Control... à Paris ainsi qu'au Théâtre du Vieux Marché de Jouy-en-Josas et au Domaine National de Saint-Cloud.

AU-DELÀ

SOBRIÉTÉ & RÉSILIENCE

Depuis plusieurs années, la compagnie La Poursuite du Bleu s'inscrit dans une démarche de fond sur les enjeux énergie-climat dans le spectacle vivant.

Nous travaillons ainsi en lien étroit avec The Shift Project – association loi 1901 reconnue d'intérêt général cherchant à éclairer et influencer la décarbonation de notre économie - à produire les données utiles à la transition écologique du secteur culturel. Dans ce cadre, nous avons récemment rejoint ARVIVA en tant que compagnie membre.

Chaque année, à l'ICART, les membres de la compagnie forment près de 200 étudiant.e.s aux enjeux de résilience des milieux culturels. Le fondateur de la compagnie intervient également dans de nombreuses institutions culturelles afin de sensibiliser sur les sujets climatiques et environnementaux.

Depuis 2019, La Poursuite du Bleu s'est également engagée à réinventer ses modes de productions : nous n'achetons plus d'éléments neufs, préférons des matériaux scénographiques récupérés et biosourcés, achetons du matériel informatique reconditionné, avons opté pour une régie intégralement végétarienne et limitons grandement les déchets que nous produisons.

Au travers de nos productions, nous avons financé la plantation de près de 3000 arbres en France et créé une monnaie locale et responsable avec la billetterie de nos spectacles.

Le travail réalisé sur *Coupures* s'inscrit ainsi dans une démarche cohérente. Nous avons choisi une technique légère et une esthétique minimaliste pour plusieurs raisons.

Premièrement parce que nous pensons que, dans le contexte sanitaire actuel, notre projet pourra s'adapter aisément à tous types de structures, pouvant se produire en intérieur comme en extérieur.

Deuxièmement parce que nous pensons qu'une esthétique minimaliste nous permettra d'assurer la diffusion la plus décarbonée possible en favorisant le train, les transports en commun et les mobilités douces.

Troisièmement parce que nous sommes persuadés que la pérennité de nos activités passera par la sobriété et non par la démultiplication des solutions techniques. Nous estimons, à ce titre, que nos œuvres n'ont pas vocation à devenir numériques et, prenant en compte les impacts humains et environnementaux des nouvelles technologies, nous ne considérons pas la « dématérialisation » comme une voie de résilience.

Nous voulons continuer à nous émouvoir et à émouvoir, pensons que le monde est beau avant d'être vrai et voulons continuer à faire du spectacle **vivant**.

CALENDRIER

PRÉVISIONNEL

RÉPÉTITIONS

De mars à mai 2021

Résidences de création au Carreau du temple,
au Consulat Voltaire et à Ground Control

CONSULAT VOLTAIRE

12 premières représentations
entre mai et août 2021 *

GROUND CONTROL

8 représentations
entre mai et août 2021 *

THÉÂTRE DE BELLEVILLE

16 représentations du 1^{er} au 25 septembre 2021
les mercredis, jeudis, vendredis, samedis à 21h*

*dates en cours de validation à cause du contexte sanitaire

COUPURES



GROUND
CONTROL

